



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE
INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER RECHTSSCHUTZ-VERSICHERER
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LEGAL EXPENSES INSURERS

QUI EST RIAD ?

Historique

À l'origine, le sigle RIAD signifiait « Rencontres Internationales des Assureurs Défense ». Fondée en 1969 à Rome en tant qu'organisme indépendant regroupant des spécialistes de l'assurance protection juridique de 8 pays européens, RIAD publie très vite la revue périodique « L'Assurance Défense en Europe – Rechtsschutz in Europa » qui sera éditée pendant une vingtaine d'années.

Depuis 1973, soit dès l'adoption de la directive sur l'assurance dommages par les autorités européennes, RIAD concentre ses activités sur la défense des intérêts des spécialistes de l'assurance protection juridique, principalement vis-à-vis de la Commission Européenne, mais également en direction d'autres organismes représentant les avocats ou les consommateurs. Tout au long de la procédure de préparation de la Directive sur l'assurance de la protection juridique, RIAD a conduit des actions de lobbying, notamment auprès de la Commission et du Parlement Européens. En 1980, RIAD, organisme informel jusqu'alors, se transforme en une association structurée, régie par des statuts.

La Directive de 1987 sur la protection juridique, autorisant l'exercice de la protection juridique dans le cadre d'entreprises multibranches, modifie le modèle historique de l'assurance protection juridique, particulièrement en Allemagne. Les compagnies allemandes membres de RIAD quittent alors l'association, entraînant des changements importants en son sein. De nouveaux sujets d'intervention concernant la promotion de la protection juridique apparaissent cependant régulièrement. En 1993, de nouveaux statuts ainsi qu'un code de déontologie sont adoptés et le nom est modifié en RIAD-IALEX. Des congrès sont désormais régulièrement organisés, ainsi que des séminaires techniques.

Au fil des années l'association s'est développée. De nouvelles sections ont été créées dans de nombreux pays, y compris hors des frontières de l'Europe. De nombreuses compagnies allemandes rejoignent à nouveau l'association. En 2002, les statuts sont modernisés et les moyens de l'association sont renforcés. L'association reprend le nom historique de RIAD. En 2006, son siège

social est transféré à Bruxelles, où l'association développe son activité de lobby sous la forme d'une Aisbl (Association internationale à but non lucratif).

Membres

RIAD compte actuellement 18 sections nationales (16 pays européens, Canada et Afrique du Sud) et 57 compagnies membres. En 2006 les primes brutes encaissées par ses membres se sont élevées à 2'332 millions d'€ (dont 2

Mission

L'objectif de RIAD est de promouvoir l'assurance de protection juridique dans tous les pays européens et au-delà, en contribuant au développement du secteur et en sauvegardant les intérêts généraux de ses membres.

Prises de positions publiées par RIAD

- ✚ Comment gérer les frais de procédure des victimes d'accidents de la circulation transfrontaliers.
- ✚ Rejet de l'assurance de protection juridique obligatoire pour les détenteurs de brevets et propositions pour améliorer la situation légale.
- ✚ Prise de position sur le Livre vert sur les services financiers de détail dans le marché interne.
- ✚ Contribution à la consultation en ligne sur les Codes de Conduite.
- ✚ Réponse au rapport de la Commission Européenne sur la disponibilité de l'assurance de protection juridique dans l'Union Européenne.
- ✚ Prise de position sur les benchmarks de la Commission Européenne en matière d'instruments de recours collectifs.

Prochain événement

Congrès de RIAD les 11 et 12 septembre 2008 à Munich, sur le thème: "L'intérêt du consommateur face à la réglementation de l'accès au droit". RIAD présentera et commentera les résultats d'une étude effectuée par SEO Economic Research, qui analyse, de manière approfondie et d'un point de vue économique, la réglementation des professions juridiques.

Contact

RIAD - International Association of Legal Expenses Insurance
Avenue Michel-Ange 7, B-1000 Brussels, Belgique : T : +32-(0)2-732 36 28 –
F : +32-(0)2-732 06 22 – E : secretariat@riad-online.eu

Porte-parole : Antje Fedderke, Secrétaire Générale